

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 7 septembre 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

Le sept septembre deux mille vingt-six
A vingt heures

BON REPOS SUR BLAVET

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19
Date de la convocation		
01/09/2026		

Date d'affichage
01/09/2026

Présents :

Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Germaine MURZEAU-COBETTO, Cynthia QUÉRO.

M. Blaise BLEUNVEN, Sylvain BOSCHAT, Raoul RIOU, Pablo ROUILLÉ, Alain TRUBUIL, Ludovic VICENT.

Absents :

Absent(e)s excusé(e)s : Anaïs BIDAULT a donné pouvoir à Cynthia QUÉRO, Victor LE NAGARD a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ, Cyril LE FUR a donné pouvoir à Alain TRUBUIL, Sébastien L'HERMITE a donné pouvoir à Ludovic VICENT, Magalie MOY a donné pouvoir à Sandra LE NOUVEL, Antoine STEVENS a donné pouvoir à Raoul RIOU.

A été nommé secrétaire de séance : Ludovic VICENT

Numéro de la Délibération :
2026-09-75

Vente au Lot Ty Bris- B 1232

M. le Maire informe l'assemblée de la proposition d'achat faite par M. Laurent BURIN pour le terrain situé au lot Ty Bris-St Gelven, 3 route du Lac et cadastré 290 B 1232 d'une superficie de 1208 m². Celle-ci s'élève à 16 500 € net vendeur.

Les frais de notaires seront à la charge de l'acheteuse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte la proposition de 16 500 € net vendeur de M. Laurent BURIN pour l'achat du terrain situé au lot Ty Bris-St Gelven, 3 route du Lac et cadastré 290 B 1232 d'une superficie de 1208 m².
- Autorise le maire à signer tous les documents et actes relatifs à cette vente.

Le Maire	Le secrétaire de séance
Raoul RIOU	Ludovic VICENT
	